

La violence explose au CP Perpignan !!!

Le vendredi 21 août 2026

En seulement un jour et demi, la violence s'est une nouvelle fois déchaînée au Centre pénitentiaire de Perpignan, aussi bien à la Maison d'Arrêt des Hommes qu'au Centre de Détention. **Cinq bagarres** entre détenus ont éclaté, dont une particulièrement violente au cours de laquelle un détenu a été roué de coups de poing et de coups de pied. Une nouvelle bagarre au Centre de Détention a nécessité l'intervention de plusieurs personnels dans le cours de promenade, pendant laquelle une **arme artisanale** a été découverte. Le lendemain, au Centre de Détention, **un couteau en céramique** a été découvert lors d'une fouille d'un détenu qui sonnait au portique. Une dizaine de téléphones portables ont également été découverts, avec des tentatives de dissimulation et de destruction, tandis que **menaces et insultes étaient proférées à l'encontre des personnels**.

La situation devient d'autant plus préoccupante que la réponse disciplinaire ne produit plus l'effet dissuasif attendu. Le détenu impliqué dans la violente bagarre du **20 août** fait l'objet de **48 comptes rendus d'incidents**. Pourtant, le quartier disciplinaire ne constitue plus une réponse effective dans son cas. Lorsqu'il adopte un comportement suicidaire, il est placé en CProu, puis revient en détention classique, confortant son sentiment d'impunité. **À partir du moment où la sanction n'est plus effective, quel message envoyons-nous aux auteurs de violences ?**

Le manque d'effectifs ne fait pas qu'aggraver les conditions de travail : il réduit directement notre capacité à surveiller, prévenir et répondre aux violences. La multiplication des incidents mobilise nos équipes, désorganise les services et complique également les transferts disciplinaires. Notre structure n'est plus adaptée au nombre de détenus violents. Résultat : des détenus ayant agressé des personnels restent encore présents dans nos murs, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Malgré ce mode dégradé constant et la multiplication des incidents, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec professionnalisme et engagement, au prix d'une pression toujours plus importante.

L'UFAP UNSa JUSTICE réclame des actes !

- Des sanctions disciplinaires **réellement effectives** ;
- Des transferts rapides pour **les détenus violents et récidivistes** ;
- Une réponse judiciaire **ferme et rapide** aux **agressions des personnels** ;
- **Le rétablissement des effectifs** à hauteur des besoins réels de notre établissement ;

Pour le bureau local

Le secrétaire Pierre GROUSSET

